



**Evelyn Calder**  
**Résidente de**  
**Campobello**  
108 ANS



The New Brunswick  
Association of  
**NURSING  
HOMES**

L'Association des  
**FOYERS  
DE SOINS**  
du Nouveau-Brunswick

# Rapport Annuel

# 2025

# Table des matières

## 2025



Musiciens au Foyer de soins Kiwanis  
Piano : Al Smith  
Saxophone : Mo Fleming

Notre vision - Notre Mission	3
Nos valeurs	4
Rapport annuel du président	5
Rapport annuel du directeur général	6
Rapport du trésorier	7
Rapport du comité des résolutions	12
Régimes de retraite pour les foyers de soins du NB	13
Rapport sur les relations de travail	14
Rapport du Comité consultatif sur les avantages sociaux des employés	15
Notre conseil d'administration et notre équipe de confiance	16
Contactez-nous!	17
Rapport du vérificateur	18

# Notre Vision



## Diriger la poursuite de l'excellence dans les soins de longue durée



**Wauklehegan Manor**  
Excursion d'une journée  
à St. Andrews pour profiter  
du soleil au bord de l'océan

## Notre Mission



D'aider les membres à donner des soins et des services de qualité aux citoyens de la communauté.

# Nos valeurs

**Innovation - collaboration - réceptivité - intégration et responsabilisation  
Dans un milieu où règnent la confiance mutuelle, le respect et l'intégrité.**



**L'Honorable Susan Holt**  
Premier of New Brunswick  
Première ministre du Nouveau-Brunswick

**Richard Losier**  
Chief Executive Officer (CEO)  
Directeur général (DG)



**Foyer de soins Kiwanis  
Jardinage en bacs surélevés  
avec le personnel  
et les résidents**



## Rapport annuel de la présidente



Cette année a été passionnante pour l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, alors que nous poursuivons notre vision d'excellence en soins de longue durée et en prestation de services à travers notre province.

Nous avons franchi une étape majeure en 2024 avec l'embauche de notre nouveau directeur général, Richard Losier. Ce rôle de leadership est essentiel à la mise en œuvre de nos objectifs, en assurant une communication efficace entre les foyers membres, en favorisant la collaboration, en encourageant l'échange d'idées et en créant un environnement propice à la croissance et au développement. Nous devons travailler ensemble pour faire entendre notre voix, défendre nos intérêts et ceux de nos résidents. Le fait d'avoir une personne de l'expérience et de la feuille de route de M. Losier est une excellente nouvelle pour notre organisation, ses membres et, en fin de compte, nos résidents.

Nous continuons d'accorder une grande importance à la transparence dans nos actions et nos décisions. Les membres doivent être informés et consultés sur les enjeux importants qui les concernent. Nous devons écouter leurs besoins, leurs préoccupations et leurs idées afin de développer un plan d'action qui profite à tous. Le développement d'un processus de planification stratégique, qui aboutira à notre nouveau plan stratégique quinquennal, est une priorité absolue pour 2025.

Ce processus est le moyen par lequel nous continuerons à honorer notre engagement envers la transparence, en mettant à profit l'expertise et l'expérience de nos membres pour nous aider à définir et à communiquer l'orientation et les objectifs futurs de l'AFSNB.

Cette année a également vu l'élection d'un nouveau gouvernement provincial, notre partenaire gouvernemental stratégique le plus important. L'arrivée d'un nouveau gouvernement représente une période stimulante pour les organisations comme la nôtre, alors que nous jetons les bases d'une relation efficace et fructueuse avec ce partenaire essentiel.

La manière dont nous bâtissons cette relation, ainsi que celles avec les autres instances gouvernementales et les partenaires communautaires, sera intégrée à notre plan stratégique ainsi qu'à un nouveau plan de communication, qui permettra à l'Association de continuer à être la voix des foyers de soins auprès de tous les niveaux de gouvernement, tout en maintenant notre visibilité auprès de la population du Nouveau-Brunswick. Le principe fondamental qui sous-tend tout ce travail est notre objectif de garantir le bien-être de nos résidents en foyer de soins.

Nous avons bien rempli notre mission, qui est de diriger les foyers membres d'une voix unie, en faisant la promotion de l'excellence en soins de longue durée et en prestation de services à travers le Nouveau-Brunswick. Grâce à la création de nouveaux plans stratégique et de communication, nous pourrons bâtir sur ces réalisations et tracer une voie de développement et d'innovation pour l'année à venir qui nous guidera vers l'avenir.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tout notre personnel, à nos collaborateurs, à nos leaders et à nos conseils d'administration pour votre dévouement inébranlable et votre engagement à offrir les meilleurs soins possibles à nos résidents en foyers de soins. Votre engagement nous permet d'honorer et de soutenir nos aînés à travers des soins empreints de compassion et d'innovation.

Je suis extrêmement fière du travail que nous accomplissons, des personnes qui le font, et des gens pour qui nous le faisons. Nos aînés ont été là pour nous, alors qu'ils contribuaient à bâtir cette province.

C'est maintenant notre tour d'être là pour eux.

**Merci à vous toutes et tous,**



## Rapport annuel du Directeur général (DG)

### Mot de Richard Losier

#### « Une période de renouveau et d'opportunités »

C'est une période des plus stimulantes pour faire partie de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Nous sommes en plein renouveau et en pleine transformation, et je suis honoré d'en faire partie.

Depuis mon entrée en poste à titre de directeur général en octobre, je suis animé par l'ampleur du travail à accomplir. D'ici la fin de notre exercice financier, nous avons formé une nouvelle équipe entièrement dédiée à guider notre organisation vers l'avenir.

Notre Association existe pour servir nos 77 foyers membres, qui à leur tour offrent des soins et services essentiels aux résidents et à leurs familles. C'est une responsabilité importante — que nous assumons avec un engagement indéfectible envers l'excellence dans tout ce que nous entreprenons.

La collaboration demeure au cœur de nos avancées. Nous sommes fiers de nous être récemment unis à l'Association des foyers de soins spéciaux et à l'Association du soutien à domicile pour former l'Alliance des soins de longue durée. Ensemble, nous visons à être de véritables partenaires — et non seulement des collaborateurs — dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie provinciale pour les soins aux aînés. Notre objectif est d'être à la table, de partager notre expérience et notre expertise tout au long du développement de cette stratégie essentielle.

Nous continuerons également de jouer un rôle central dans la négociation de solides conventions collectives entre nos foyers membres et les syndicats représentant leurs employés. Notre relation productive avec le ministère du Développement social, notre principal partenaire gouvernemental, demeure essentielle à cet effort.

L'un des piliers de notre renouveau en 2025 sera l'élaboration d'un nouveau plan stratégique triennal, qui nous guidera de 2026 à 2029. Ce plan servira de feuille de route, élaborée à partir d'un véritable processus de consultation inclusive. Nous solliciterons la contribution de nos membres et d'autres parties prenantes pour veiller à ce que le plan reflète nos objectifs communs et les orientations nécessaires pour offrir des soins de la plus haute qualité.

En regardant vers l'avenir, je me sens à la fois optimiste et motivé. Notre mission — offrir l'excellence en soins de longue durée et appuyer nos membres à travers le Nouveau-Brunswick — demeure constante. Les démarches que nous entreprendrons en 2025 nous permettront de répondre aux besoins évolutifs de nos membres et des aînés qu'ils desservent.

Je suis sincèrement reconnaissant envers tous nos partenaires qui marcheront à nos côtés, et j'ai hâte de poursuivre notre collaboration au cours des mois et années à venir.

**Merci à vous toutes et tous.**

*Richard Losier*



Richard Losier - CEO - New Brunswick Association of Nursing Homes (NBANH)  
Richard Losier - DG - Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick (AFSNB)

# Rapport du trésorier



## Chers membres,

Une fois de plus, nous nous réunissons à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'AFSNB — un moment clé de notre calendrier et une précieuse occasion de nous retrouver, de réfléchir et de regarder vers l'avenir. Chaque année, cet événement vient renforcer l'importance de notre mission et la solidité de notre communauté à l'échelle du secteur.

Au nom du conseil d'administration de l'AFSNB, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à notre personnel dévoué. L'organisation d'un événement de cette envergure exige un investissement remarquable en temps, en coordination et en engagement. Leur travail en coulisses rend cette rencontre possible, et nous leur sommes profondément reconnaissants pour leurs efforts et leur professionnalisme.

En tant que trésorier et membre du comité exécutif, j'ai le plaisir de confirmer que l'AFSNB maintient une situation financière solide et stable. Au cours du dernier exercice financier, nous avons maintenu un contrôle rigoureux des coûts, aligné nos dépenses sur nos priorités stratégiques et renforcé notre fonds de réserve. Nous avons respecté notre budget, et nos états financiers démontrent un bilan sain et positif.

Le budget proposé pour l'année à venir repose sur ces bases. Il est à la fois réaliste et tourné vers l'avenir — tenant compte des pressions inflationnistes, favorisant les investissements stratégiques et assurant la pérennité financière.

Une grande partie de nos progrès récents est attribuable à la force de notre nouvelle équipe de direction. Leur leadership a insufflé une nouvelle vision, une discipline opérationnelle accrue et un engagement renouvelé envers la collaboration et l'innovation. Ils positionnent l'AFSNB pour une croissance durable et une influence accrue dans les années à venir.

En regardant vers l'avenir, nous continuerons à surveiller les indicateurs financiers clés, à nous adapter aux conditions changeantes et à prendre des décisions stratégiques au service de nos membres et du secteur dans son ensemble.

C'est un privilège de servir dans ce rôle. Merci de votre confiance continue, et profitez pleinement de l'AGA!

Sincèrement,



Ronald Leblanc - Treasurer - NBANH  
Ronald Leblanc - Trésorier - AFSNB

	Budget 03/31/2025	Actual 03/31/2025
<b>REVENUS</b>		
<b>Revenus généraux</b>		
Cotisations des membres	936,203.73	901,778.26
Adhésions corporatives	3,000.00	15,400.00
Revenus juridiques	10,000.00	3,858.33
Recouvrement de loyer	40,000.00	38,265.00
Recouvrement administratif	20,000.00	23,521.85
Recouvrement de coûts	0.00	0.00
<b>Revenu général net</b>	<b>1,009,203.73</b>	<b>982,823.44</b>
<b>Revenus AGA</b>		
Banquet AGA	153,000.00	0.00
Inscriptions AGA	0.00	75,400.00
Kiosques AGA	0.00	51,100.00
Commandites AGA	0.00	62,000.00
Autres revenus AGA	0.00	1,200.00
<b>Total des revenus AGA</b>	<b>153,000.00</b>	<b>189,700.00</b>
<b>Autres revenus</b>		
Revenus de contingence	0.00	2,238.98
<b>Total autres revenus</b>	<b>0.00</b>	<b>2,238.98</b>
<b>Revenus d'investissement</b>		
Intérêts sur placements	2,400.00	3,074.80
<b>Total revenus d'investissement</b>	<b>2,400.00</b>	<b>3,074.80</b>
<b>Revenus de programme</b>		
Revenus de programme	200,000.00	110,282.49
Recouvrement de coûts	450,000.00	601,543.52
<b>Total revenus de programme</b>	<b>650,000.00</b>	<b>711,826.01</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1,814,603.73</b>	<b>1,889,663.23</b>

<b>DÉPENSES</b>				
<b>Association Expenses</b>				
Vérification		9,500.00		9,500.00
Dépenses des services corporatifs		0.00		2.00
Frais bancaires et intérêts		8,000.00		7,431.94
Divers		0.00		40.00
Amortissement		12,000.00		10,611.92
Journées de formation générale		0.00		231.84
Assurance		12,000.00		4,739.03
Dépenses de contingence		10,000.00		0.00
Loyer de bureau		173,000.00		149,497.56
Entretien/Réparations du bureau		12,000.00		10,306.96
Fournitures de bureau		5,000.00		1,187.09
Messagerie/Port		500.00		128.25
Recrutement		2,000.00		2,447.70
Développement professionnel		15,000.00		238.77
Initiatives stratégiques		20,000.00		13,458.88
Cotisations professionnelles		5,000.00		5,112.83
Honoraires professionnels pour services		20,000.00		126,600.00
Télécommunications		7,000.00		6,937.24
Maintenance des logiciels et ordinateurs		12,000.00		17,766.50
Matériel de recherche		0.00		3,299.40
Soutien à la recherche		7,000.00		4,020.00
Papeterie et impression		4,000.00		2,381.75
Traduction – Association		15,000.00		7,006.04
Frais de déplacement		20,000.00		23,899.96
Déplacements – Directeur exécutif		0.00		7,738.05
Communications		30,000.00		1,290.00
Négociations – Convention collective		25,000.00		28,190.70
Recouvrement des coûts		0.00		0.00
Activités du conseil d'administration		15,000.00		0.00
<b>Total des dépenses de l'Association</b>		<b>439,000.00</b>		<b>444,064.41</b>

<b>Dépenses AGA</b>			
Dépenses AGA		110,000.00	116,783.87
<b>Total des dépenses AGA</b>		<b>110,000.00</b>	<b>116,783.87</b>
<b>Dépenses salariales</b>			
Salaires et traitements		527,500.00	370,322.04
Cotisations AE/RPC		0.00	27,472.34
Cotisations à la CSPAAT		0.00	48.41
Assurance santé des employés – Gestion		2,850.00	2,880.33
Pension des employés – Gestion		45,000.00	57,934.24
<b>Total des dépenses salariales</b>		<b>575,350.00</b>	<b>458,657.36</b>
<b>Dépenses des comités</b>			
Dépenses des comités		18,000.00	46,069.77
CEAC		0.00	81.22
<b>Total des dépenses des comités</b>		<b>18,000.00</b>	<b>46,150.99</b>
<b>Dépenses des programmes</b>			
Salaires du programme		200,000.00	83,731.89
Cotisations AE/RPC du programme		0.00	6,480.24
Avantages de retraite du programme		0.00	7,352.78
Avantages médicaux du programme		0.00	479.66
Total salaires et avantages du programme		0.00	0.00
Honoraires professionnels du programme		0.00	0.00
Frais de déplacement du programme		0.00	8,731.61
Autres dépenses du programme		0.00	3,063.49
Recouvrement des coûts		450,000.00	601,543.52
<b>Total des dépenses du programme</b>		<b>650,000.00</b>	<b>711,383.19</b>
<b>Frais juridiques</b>			
Frais juridiques internes		0.00	93.80
<b>Total des frais juridiques</b>		<b>0.00</b>	<b>93.80</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>1,792,350.00</b>	<b>1,777,133.62</b>
<b>REVENU NET</b>		<b>22,253.73</b>	<b>112,529.61</b>
<b>Généré – 30/04/2025</b>			

**Association des foyers de soins du NB**  
**Budget approuvé du 1er avril 2025 au 31 mars 2026**

REVENU		DÉPENSE	
<b>Recettes générales</b>		<b>Dépenses de l'association</b>	
Cotisations	\$ 906,617.20	Audit-Claude Leger	\$ 9,500.00
Recouvrement des loyers	\$ 40,000.00	Frais bancaires et intérêts	\$ 9,000.00
Recouvrement administratif	\$ 20,000.00	Budget d'investissement de la charge d'amortissement	\$ 12,000.00
<b>Revenus généraux nets</b>	<b>\$ 966,617.20</b>	Assurance	\$ 10,228.00
		Charge de contingence	\$ 5,000.00
<b>Revenus de l'Assemblée générale</b>		Charge de contingence	\$ 149,500.00
Chiffre d'affaires de l'AGA	\$ 189,000.00	Entretien et réparation de bureaux et location	\$ 12,458.00
<b>Chiffre d'affaires total AGA</b>	<b>\$ 189,000.00</b>	Fournitures de bureau	\$ 3,000.00
		Recrutement	\$ 2,800.00
<b>Autres revenus</b>		Perfectionnement professionnel	\$ 10,000.00
Autres fonds de revenus Revenus reportés	\$ 112,485.80	Initiatives stratégiques	\$ 25,000.00
<b>Total des autres revenus</b>	<b>\$ 112,485.80</b>	Cotisations professionnelles	\$ 7,550.00
		Honoraires professionnels - Tenue de livres	\$ 14,400.00
<b>Revenu de placement</b>		Télécommunication	\$ 7,000.00
Revenu de placement	\$ 3,500.00	Maintenance logicielle et informatique	\$ 14,000.00
<b>Total des revenus de placement</b>	<b>\$ 3,500.00</b>	Soutien à la recherche - Logiciels	\$ 4,700.00
		Papeterie	\$ 4,000.00
<b>Revenu - programme</b>		Association - Traduction	\$ 8,000.00
Programme Revenu-mieux-être	\$ 90,000.00	Déplacements du PDG	\$ 23,904.00
Recouvrement des coûts	\$ 400,000.00	Déplacements	\$ 18,000.00
<b>Revenu total du programme</b>	<b>\$ 490,000.00</b>	Communications MARKETING	\$ 10,000.00
		Négociations et convention collective	\$ 25,000.00
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES -TOTAL</b>	<b>\$ 1,761,603.00</b>	Conseil d'administration/ Activités	\$ 40,000.00
		<b>Total des dépenses de l'association</b>	<b>\$ 425,040.00</b>
		<b>Dépenses de l'AGA</b>	
		Dépenses de l'AGA	\$ 120,000.00
		<b>Total des dépenses liées à l'AGA</b>	<b>\$ 120,000.00</b>
		<b>Dépenses salariales</b>	
		Salaires et traitements Personnel de base	\$ 536,200.00
		Charges de l'assurance-emploi et du RPC	\$ 28,077.00
		Régime de retraite des employés - Gestion	\$ 78,649.00
		Avantages de santé	\$ 7,000.00
		Entrepreneurs juridiques	\$ 72,000.00
		<b>Total des charges salariales</b>	<b>\$ 721,926.00</b>
		<b>Dépenses des comités</b>	
		COMITÉ	\$ 2,500.00
		<b>Total des dépenses du comité</b>	<b>\$ 2,500.00</b>
		<b>Charges de programmes</b>	
		Programme Salaires-Bien-être	\$ 90,000.00
		Charge de recouvrement des coûts	\$ 400,000.00
		<b>Total des charges de programme</b>	<b>\$ 490,000.00</b>
		<b>Dépense totale</b>	<b>\$1,759,466.00</b>
<b>REVENU NET</b>	<b>\$ 2,137.00</b>		



# Rapport du comité de résolution

**Le comité 2025 est composé de deux membres :** Chris Kingston et Bruno Holmes, avec le soutien de Justin Wies, conseiller juridique de l'AFSNB.

**Le comité a reçu une résolution.** Après un examen des règlements administratifs et de la politique sur les résolutions de l'AFSNB, et compte tenu de ceux-ci, le comité a accepté la résolution suivante :

**Une résolution concernant le financement** des échelles salariales des postes de gestion dans les foyers de soins.

**Le comité recommande l'adoption de cette résolution lors de l'Assemblée générale annuelle de 2025.**

## RÉSOLUTION 1 : Augmentations salariales – postes de gestion

### PRÉSENTÉE PAR :

Les Résidences Inkerman Inc., Manoir Edith B. Pinet, Les Résidences Mgr. Chiasson Inc., Les Résidences Lucien Saindon, Villa Beauséjour, Villa St-Joseph Inc., Villa St-Isidore, Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, Villa Sormany, Passamaquoddy Lodge, La Villa Maria, Westford Nursing Home, Manoir St-Jean-Baptiste, Forest Dale Home Inc., Drew Nursing Home, Rexton's Lions Nursing Home, Riverview Lakeview Manor, Lincourt Manor, Campobello Lodge, Loch Lomond Villa, Rocmaura Inc.

**ATTENDU QUE** le financement des échelles salariales des postes de gestion dans les foyers de soins doit tenir compte des augmentations salariales des employés syndiqués;

**ATTENDU QU'** un salaire compétitif favorise le recrutement à ces postes de gestion;

**ATTENDU QUE** les infirmières immatriculées des foyers de soins ont reçu une augmentation de 14,5 % sur six ans, incluant une augmentation de 4,5 % pour demeurer compétitives au niveau provincial, tandis que le financement pour les postes de gestion a été limité à 12 % (1 % tous les six mois), selon la dernière convention échue le 31 décembre 2023;

**ATTENDU QUE** la signature prochaine d'une nouvelle convention collective augmentera significativement cet écart;

**ATTENDU QUE** les salaires des postes de gestion sont sous-financés dans les budgets d'opération actuels, au point où plusieurs employés gagnent davantage que leurs gestionnaires;

**ATTENDU QU'** une étude réalisée par la firme Korn Ferry en 2019 a révélé un écart considérable entre les salaires des postes de gestion et la réalité du marché;

**IL EST RÉSOLU QUE L'AFSNB** insiste pour qu'il y ait une augmentation du financement de l'échelle salariale des employés gestionnaires, afin que celle-ci reflète fidèlement la réalité des foyers de soins.

Un écart minimal de 15 % devrait être observé entre l'infirmière immatriculée la mieux rémunérée (selon la convention collective) et la directrice des soins infirmiers (DSI). Ce même écart de 15 % devrait également s'appliquer entre le salaire de la DSI et celui du directeur général (DG), et ce, au cours de la prochaine année.



Bruno Holmes - Resolution Committee  
Bruno Holmes - Comité de Résolution

## Régimes de retraite des foyers de soins du Nouveau-Brunswick



### Rapport 2025 (préparé en avril 2025)

#### Chers membres,

La plupart des employés des foyers de soins du Nouveau-Brunswick participent à l'un des trois régimes de retraite où l'AFSNB représente les employeurs : les services généraux et de soutien, les soins infirmiers et paramédicaux et la direction. Les trois régimes partagent les ressources et mettent en commun les investissements afin de tirer parti des économies d'échelle. Telus Santé (anciennement Lifeworks/Morneau Shepell) est l'administrateur des trois régimes. Chaque conseil d'administration est composé à parts égales d'employés et d'employeurs. Les membres employeurs sont nommés par le conseil d'administration de l'AHSNB. Le président des trois conseils est nommé par le ministre des Finances en vertu de la Loi sur les régimes de retraite des foyers de soins infirmiers. Les trois conseils tiennent également des réunions conjointes pour discuter de questions d'intérêt commun. Ce conseil conjoint joue un rôle consultatif auprès des trois régimes. Au nom de l'AHSNB, je tiens à remercier tous les bénévoles siégeant aux trois conseils pour leur travail continu et leur engagement à maintenir et à améliorer la situation des pensions.

#### Gouvernance

Les conseils de pension sont responsables de l'administration du Régime conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Fédérale), à la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick, à la Loi sur les régimes de retraite des foyers de soins et aux textes officiels du Régime et aux conventions de fiducie. Les conseils et le comité mixte se réunissent trimestriellement et suivent des règles de gouvernance strictes. Le sous-comité permanent se réunit plus fréquemment pour s'acquitter des tâches qui lui sont déléguées. Les membres du conseil doivent posséder une connaissance suffisante des questions liées aux régimes de retraite et aux placements pour s'acquitter de leur mandat.

#### Gestion de placements

Dans le cadre de ses fonctions de surveillance des investissements, le Conseil examine et évalue régulièrement la performance des gestionnaires de placements du Régime. Telus Santé fournit aux conseils d'administration une analyse de la performance des gestionnaires de placements lors des réunions trimestrielles et, dans le cadre d'un examen programmé, la performance de ces gestionnaires de fonds est régulièrement examinée. De plus, le Conseil surveille les versements au Régime chaque trimestre pour s'assurer que toutes les cotisations au Régime sont versées en temps opportun.

#### Services d'audit

Ernst & Young a réalisé l'audit pour l'année 2024.

#### Modifications récentes

Le gouvernement provincial a déposé un projet de loi visant à abroger la Loi sur la viabilité et le transfert des régimes de retraite et a informé les parties de son souhait de parvenir, au cours de la prochaine année, à une solution négociée aux défis de viabilité à long terme des régimes. Ce processus ne relève pas de l'administration du régime, mais celui-ci tiendra les participants informés au moment opportun.

#### Respectueusement soumis,

*Leo Burns*

**Vice-président, Régimes de retraite des foyers de soins**

#### REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS ET PRÉSIDENT DE CHAQUE CONSEIL

Le poste de président nommé par le gouvernement est actuellement vacant  
 Leo Burns, représentant des employeurs (vice-président)  
 Ruth Lyons, représentante des employeurs

#### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE PENSION POUR LA DIRECTION

Roger Hébert, employé (vice-président)  
 Joanne Ingalls, employée  
 Gordon Burnett, employé  
 Ronald LeBlanc, (suppléant)

#### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE PENSION POUR LES INFIRMIÈRES ET LES PARAMÉDICAUX

Carole Desjardins, représentante du Syndicat des infirmières et infirmiers (vice-présidente)  
 Justin Cormier, représentant des employés non syndiqués  
 Jason Robin, représentant du Syndicat des infirmières et infirmiers (suppléant)  
 Matt Hiltz, Syndicat des infirmières et infirmiers (observateur)

#### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE PENSION POUR LES PERSONNES GÉNÉRALES ET DE SERVICE

Roland Cormier, représentant du SCFP (vice-président)  
 Sharon Teare, représentante du SCFP  
 Troy Carpenter, représentant du SCFP  
 Bonnie Fournier, représentante du SCFP (suppléante)



# Rapport sur les relations de travail

---

## **Chers membres,**

Au cours de la dernière année, le service juridique de l'Association a été activement engagé dans plusieurs dossiers liés aux relations de travail, avec des développements importants à noter.

### **Conventions collectives**

La renégociation des conventions collectives a été une priorité. Nous sommes heureux de constater que ce processus est presque terminé et que de nouvelles ententes devraient être mises en place prochainement pour l'ensemble des employés syndiqués. Cela représente une avancée significative, réduisant le risque de perturbations.

### **Arbitrages**

Le service juridique a assisté à plusieurs arbitrages au cours de l'année. Comme les années précédentes, la majorité des conflits ont été résolus avant l'arbitrage, ce qui témoigne de l'efficacité des solutions préventives et du dialogue constant avec les parties concernées.

### **Tendances juridiques**

Nous avons constaté une augmentation des conflits liés aux procurations. Plusieurs établissements ont été confrontés à des situations complexes impliquant des mandataires concurrents. Certains cas ont nécessité une intervention judiciaire pour assurer la protection des résidents. Devant ce type de conflit, nous recommandons fortement de consulter notre équipe juridique avant toute décision.

### **Équipe juridique**

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau Justin Wies. Il assumera un rôle élargi au sein de l'Association tout en continuant à offrir des conseils juridiques. De plus, une embauche additionnelle est prévue afin de mieux répondre à vos besoins.

### **Conclusion**

L'Association demeure engagée à offrir un appui juridique stratégique et fiable. Nous vous remercions de votre confiance continue et nous réjouissons à l'idée de poursuivre cette collaboration dans l'année à venir.

**Sincèrement,**

*Michael Keating*



Michael Keating - Lawyer - NBANH  
Michael Keating - Avocat - AFSNB



## Comité consultatif sur les avantages sociaux des employés

1er avril 2024 - 31 mars 2025

Au cours de l'année écoulée, le comité s'est attaché à améliorer le programme d'avantages sociaux afin de garantir qu'il continue de répondre aux besoins évolutifs de notre organisation et de ses employés. Ce rapport présente les principales initiatives et modifications mises en œuvre tout au long de l'année.

### L'AFSNB a concentré ses efforts sur les priorités suivantes :

- Maintenir des taux de prime abordables et durables
- Veiller à ce que la couverture apporte une valeur significative à la santé et au bien-être de tous les membres

### Mettre l'accent sur des tarifs de prime abordables et durables

Le Comité consultatif sur les avantages sociaux des employés se réunit trimestriellement pour gérer activement le régime d'avantages sociaux et minimiser les augmentations de coûts pour les participants. Chaque réunion est l'occasion d'un examen attentif et de décisions éclairées afin de garantir que tout ajustement des primes soit justifié et durable. Grâce à ces efforts, la prime mensuelle globale a enregistré une modeste augmentation de seulement 0,6 %.

### Assurer une couverture précieuse pour la santé et le bien-être des membres

Afin d'améliorer la pertinence et la valeur du régime d'avantages sociaux, les thérapeutes du sport ont été ajoutés aux praticiens admissibles. Cet ajout est regroupé avec les physiothérapeutes et partage le plafond actuel de 500 \$. Il est également inclus dans le plafond global de 1 000 \$ pour les praticiens paramédicaux. Ce changement favorise un accès élargi à des options de soins qui contribuent à la santé et au bien-être de tous les membres.

### Ajout d'une nouvelle maison : Villa St-Isidore

En 2024, le programme d'avantages sociaux collectifs a été étendu avec succès à la Villa St-Isidore. Cette intégration garantit aux employés de cette résidence un accès à des avantages sociaux complets, renforçant ainsi l'engagement de l'AFSNB en faveur d'une couverture équitable dans toutes ses divisions. La transition a été soutenue par des séances de formation des employés, des ajustements de politiques et des mises à jour administratives, le tout conçu pour faciliter une intégration fluide et éclairée.

**Une initiative majeure cette année** a été la modification du PAEF offert à Homewood et son amélioration. Ce nouveau PAEF offre des services de santé mentale élargis, notamment des séances d'accompagnement supplémentaires, des options thérapeutiques spécialisées et un soutien en cas de crise 24 h/24 et 7 j/7. De plus, les services de soutien aux employeurs ont été renforcés pour aider les gestionnaires et les équipes RH à promouvoir le bien-être au travail. Ces améliorations reflètent l'engagement de notre organisation à soutenir les employés et leurs familles dans le maintien de leur santé mentale et émotionnelle.

### Perspectives pour 2025-2026

Le Comité consultatif sur les avantages sociaux des employés demeure déterminé à évaluer et à améliorer continuellement le programme d'avantages sociaux. Au cours de l'année à venir, nous continuerons d'explorer des solutions innovantes et centrées sur les employés, qui favorisent le bien-être, assurent la stabilité financière et favorisent la pérennité de nos offres. Nous encourageons les commentaires de nos membres à contribuer à l'élaboration d'un programme d'avantages sociaux qui privilégie la santé, le bien-être et la sécurité financière pour tous.

*Melanie McCashion*

## Membres



Carole Desjardins, SIINB  
Chris Kingston, Membre du conseil d'administration  
Evan Scully, Direction de foyer de soins  
Heather Harris-Jones, Direction de foyer de soins  
Jason St-Onge, SCFP  
Joyce Aucoin, SIINB  
Judy Whitty, SIINB  
Kim Price, SIINB

Liana O'Brien, HUB International  
Marion Long, Fiduciaire du conseil  
Melanie McCashion, AFSNB  
Richard Losier, DG AFSNB  
Roger Levesque, Fiduciaire du conseil  
Ronald Leblanc, Fiduciaire du conseil  
Sean Muir, HUB International  
Sharon Teare, SCFP  
Tamara Elisseou, SCFP



# Notre conseil d'administration

Conseil d'administration

Région 1 – Linda Shannon, Gilberte Nowlan

Région 2 – Yolande Jay, Marion Long (Secrétaire)

Région 3 – Geri Geldart, Harry Eagles (Président sortant)

Région 4 – Amélie Deschênes, France L. Marquis

Région 5 – Diane Léger, Chris Kingston

Région 6 – Bruno Holmes, Pauline Roy (Présidente)

Région 7 – Josée Legresley, Lise McCaie

Trésorier : Ron LeBlanc

## Notre équipe de confiance



**Richard Losier**  
Directeur général (DG)



**Justin Wies**  
Chef de l'Exploitation &  
conseiller juridique



**Gilles A. Gauthier**  
Directeur des Communications  
& Liaison Média



**Melanie McCashion**  
Coordonatrice du mieux-être



**Nicole Delamere**  
Adjointe Exécutive



**Tom Mann**  
Consultant - négociations  
(en intérim)



**Michael Keating**  
Conseiller juridique  
(en intérim)

# Contactez nous!



## Information



[www.nbanh.com](http://www.nbanh.com)



[nbanh - afsnb](https://www.facebook.com/nbanh-afsnb)



[nbanh\\_afsnb](https://twitter.com/nbanh_afsnb)

## Information



(506) 460-6262



[info@nbanh.com](mailto:info@nbanh.com)



1133 rue Regent, bureau 206  
Fredericton NB



De la part de notre équipe :  
**un sincère merci.**



Gilles A. Gauthier - Director of Communications & Media Liaison  
Gilles A. Gauthier - Directeur des Communications & Liaison Médiatiques

206-1133 rue Regent Street, Fredericton, NB, E3B 3Z2 - (506) 232-0706 | [ggauthier@nbanh.com](mailto:ggauthier@nbanh.com) - [www.nbanh.com](http://www.nbanh.com)

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2025**

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**TABLE DES MATIÈRES**

**31 MARS 2025**

	<b><u>PAGE</u></b>
<b>Rapport des vérificateurs indépendants.....</b>	<b>1 - 2</b>
<b>États financiers :</b>	
<b>Bilan .....</b>	<b>3</b>
<b>État des résultats d'opérations .....</b>	<b>4</b>
<b>État de l'évolution des actifs nets .....</b>	<b>5</b>
<b>État des flux de trésorerie .....</b>	<b>6</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers.....</b>	<b>7 - 11</b>
<b>Renseignements supplémentaires.....</b>	<b>12</b>
<b>Tableau complémentaire des dépenses .....</b>	<b>13</b>

# Claude C Leger Professional Corporation

## Claude Leger, CPA, CGA, CA

82 Westmorland Street, Suite 314  
Fredericton NB E3B 3L3

### Rapport des vérificateurs indépendants

Aux membres de :  
L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée

#### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée (l'Association), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, l'état des résultats d'exploitation, l'état de solde des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes afférentes aux états financiers ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif.

#### *Base de l'opinion*

J'ai effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités qui découlent de ces normes sont décrites plus en détail dans la section du rapport intitulé Responsabilités du vérificateur en ce qui a trait à la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux exigences éthiques se rapportant à notre vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilité de la direction et de ceux chargés de la gouvernance des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre à titre d'entreprise en exploitation et de divulguer, lorsque cela est pertinent, toute question se rapportant à la capacité à poursuivre à titre d'entreprise et d'utiliser le principe de pérennité en tout temps sauf si la direction prévoit liquider l'Association ou cesser ses activités, ou s'il n'y a aucune autre option réaliste.

Ceux chargés de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus de production de rapports financiers de l'Association.

Claude C Leger Professional Corporation  
Claude Leger, CPA, CGA, CA

***Responsabilités du vérificateur en ce qui a trait à la vérification des états financiers***

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur entier sont exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et présenter un rapport du vérificateur qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est une assurance élevée, mais ne représente pas une garantie qu'une vérification effectuée conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra en tout temps de détecter une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Des inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, on peut s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs si elles sont prises en se basant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification effectuée conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et nous maintenons un niveau de scepticisme professionnel pendant l'entière vérification. Nous procédons de plus à ce qui suit :

- Identifier et évaluer des risques associés aux inexactitudes significatives des états financiers, qu'elles soient ou non le résultat de fraudes ou d'erreurs; nous effectuons la conception de processus de vérification adaptés à ces risques et les mettons en pratique; nous obtenons des preuves suffisantes et appropriées pour appuyer notre opinion. Les risques de ne pas déceler une inexactitude significative résultant d'une fraude sont plus élevés que si elle résulte d'une erreur puisque la fraude peut comprendre de la collusion, de la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou un contournement des processus de contrôle internes.
- Bien comprendre les mesures de contrôle internes se rapportant à la vérification afin de mettre en place une procédure de vérification appropriée, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacité des mesures de contrôle internes de l'Association.
- Évaluer la pertinence des principes comptables utilisés et le caractère raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes effectuées par la direction.
- Me prononcer sur la pertinence de l'utilisation de la base de pérennité par la direction et, en se basant sur les éléments probants de la vérification, déterminer s'il existe une incertitude importante liée aux événements ou aux conditions qui pourrait susciter un doute important par rapport à la capacité de l'Association à poursuivre ses activités; si nous déterminons qu'une incertitude importante existe, nous devons souligner dans notre rapport les divulgations appropriées dans les états financiers ou, si ces divulgations sont inadéquates, modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des éléments ou des événements futurs peuvent toutefois empêcher l'Association de poursuivre ses activités.
- Vérifier la présentation, la structure et le contenu des états financiers incluant les divulgations et déterminer si les états financiers représentent bien les transactions et les événements sous-jacents.

Je communiquerai avec les individus responsables de la gouvernance pour discuter, entre autres, de la portée et du calendrier de vérification, et de tout élément important décelé pendant la vérification comme, par exemple, des lacunes importantes dans les mesures de contrôle interne.

Comptables professionnels agréés

- 2 -

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**BILAN – 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b>Actifs à court terme :</b>		
Encaisse et dépôts à court terme	809,303 \$	742,823 \$
Investissements à court terme	64,571	61,496
Débiteurs	116,275	176,970
Débiteurs - TVH	24,719	8,496
Charges payées d'avance	<u>16,480</u>	<u>5,550</u>
	1,031,348	995,335
Immobilisations (note 2)	<u>27,028</u>	<u>36,405</u>
	<u>1,058,376\$</u>	<u>1,031,740\$</u>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b>Passifs à court terme :</b>		
Créditeurs et charges à payer	57,380 \$	118,747 \$
Apports reportés pour charges futures (note 3)	<u>260,504</u>	<u>285,032</u>
	<u>317,884</u>	<u>403,779</u>
<b><u>ACTIFS NETS</u></b>		
Actifs nets non affectés	713,464	591,556
Actifs nets investis en immobilisations	<u>27,028</u>	<u>36,405</u>
	<u>740,492</u>	<u>627,961</u>
	<u>1,058,376\$</u>	<u>1,031,740\$</u>

Au nom du conseil :

\_\_\_\_\_ Directeur

\_\_\_\_\_ Directeur

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**ÉTAT DES RÉSULTATS D'OPÉRATIONS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<b><u>2025</u></b>	<b><u>2024</u></b>
<b>Revenus:</b>		
Cotisations d'adhésion – foyers membres	901,778 \$	926,752 \$
Cotisations d'adhésion – membres corporatifs et associés	15,400	3,100
Assemblée annuelle	189,700	173,619
Intérêts créditeurs et autres distributions provenant de placements	3,075	820
Relations de travail	3,858	10,561
Revenus des programmes et des projets	110,28	246,371
Autres revenus	2,239	
Recouvrements	<u>61,787</u>	<u>58,260</u>
	<u>1,288,119</u>	<u>1,419,483</u>
<b>Dépenses:</b>		
Administration	839,532	797,333
Assemblée annuelle	116,781	104,306
Réunions, déplacements et autres - comités	61,132	38,735
Négociation	28,191	7,785
Audit	9,500	9,700
Activités liées aux programmes et aux projets	109,840	246,371
Amortissement	<u>10,612</u>	<u>10,823</u>
	<u>1,175,588</u>	<u>1,215,053</u>
<b>Excédent des revenus par rapport aux dépenses</b>	<u>112,531 \$</u>	<u>204,430 \$</u>

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<b><u>Actifs nets investis en immobilisations</u></b>	<b><u>Actifs nets non affectés</u></b>	<b><u>Total de 2025</u></b>	<b><u>Total de 2024</u></b>
Solde au début de l'exercice comme indiqué à l'origine	36,405\$	591,556 \$	627,961 \$	423,531 \$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	(10,612)	123,143	112,531	204,430
Contributions, Investissements en immobilisations	<u>1,235</u>	<u>(1,235)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>27,028 \$</u>	<u>713,464 \$</u>	<u>740,492 \$</u>	<u>627,961 \$</u>

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Flux de trésorerie générés de (affectés aux):</b>		
<b>Activités d'opérations:</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	112,531 \$	204,430 \$
Amortissement	<u>10,612</u>	<u>10,823</u>
	123,143	215,253
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	<u>(52,353)</u>	<u>51,813</u>
	<u>70,790</u>	<u>267,066</u>
<b>Activités d'investissement:</b>		
Acquisitions d'immobilisations	<u>(1,235)</u>	<u>(18,350)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la position de trésorerie</b>	69,555	248,716
<b>Position de la trésorerie au début de l'exercice</b>	<u>804,319</u>	<u>555,603</u>
<b>Position de la trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<u>873,874 \$</u>	<u>\$ 804,319</u>
<b>La trésorerie comprend:</b>		
Espèces	809,303 \$	742,823 \$
Investissements à court terme	<u>64,571</u>	<u>61,496</u>
	<u>873,874 \$</u>	<u>804,319 \$</u>

## L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

#### **But de l'organisation :**

L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick inc. (l'Association) est une association composée de foyers de soins détenant un permis d'exploitation au Nouveau-Brunswick. Sa mission est d'aider ses membres à atteindre l'excellence dans la prestation de soins de longue durée. L'Association dispense des services bilingues dans les secteurs suivants :

- représentation, en faisant front commun sur des questions d'intérêt commun;
- relations de travail, en aidant les foyers de soins membres à négocier et à appliquer les conventions collectives, et en leur donnant des conseils en gestion des ressources humaines;
- éducation, en aidant les foyers de soins membres à initier les bénévoles qui font partie de l'Association et à offrir des programmes de perfectionnement du personnel;
- communications, en contribuant à la diffusion d'information utile et à l'établissement d'un réseau d'information entre les foyers de soins membres.

L'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick inc. cherche également à aider ses membres à rentabiliser le plus possible leurs opérations en encourageant des achats groupés et des programmes d'assurance collective.

#### **1. Principales conventions comptables :**

##### **Base de présentation**

L'Association a choisi de présenter ses états financiers conformément aux normes comptables pour organismes à but non lucratif.

##### **Constatation des produits**

L'Association utilise la méthode de report pour comptabiliser les produits. Les cotisations sont constatées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et s'il existe une assurance raisonnable qu'il pourra être perçu.

##### **Investissements**

Les titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur établie selon les informations publiées ou les évaluations de conseillers en placements. Les variations de la juste valeur sont imputées aux actifs nets non affectés.

##### **Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est imputé aux résultats à des taux visant à réduire la valeur comptable nette des actifs à leur valeur résiduelle sur la durée d'utilisation prévue, établie comme suit :

Mobilier et matériel de bureau, ordinateurs et améliorations locatives - 5 ans

- 7 -

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2025**

**1. Principales conventions comptables (suite):**

**Apports reportés pour charges futures**

Les apports reportés pour charges futures comprennent les montants reçus avant la fin de l'exercice ayant trait à l'assemblée annuelle suivante ou à d'autres événements et, le cas échéant, les cotisations d'adhésion et les produits d'origine externe reçus à l'avance.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date de l'état financier.

**Utilisation d'estimations comptables**

Dans le cadre de la préparation des états financiers de l'Association, la direction de l'Association doit faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants indiqués à l'égard de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**Instruments financiers**

**(i) Évaluation des instruments financiers**

L'Association évalue d'abord ses instruments financiers à leur juste valeur.

Par la suite, l'Association évalue ses instruments financiers au coût ou au coût après amortissement, à moins que la direction ne choisisse d'appliquer l'option de la juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser les investissements à leur juste valeur.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers comptabilisés par la suite à leur juste valeur sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés. La valeur comptable de tous les autres instruments financiers est ajustée en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition.

**(ii) Dépréciation**

À la fin de chaque période de rapport, l'Association détermine s'il y a un indice de la dépréciation de l'instrument financier évalué au coût amorti.

Lorsqu'il y a un indice de dépréciation, l'Association détermine s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Lorsqu'il y a eu un changement défavorable important, la valeur comptable de l'actif est réduite pour égaler la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés; c'est-à-dire le montant d'une vente potentielle de l'actif financier, ou le montant potentiel de la réalisation d'une sûreté réelle. Si les événements ou les circonstances s'améliorent à l'avenir, une perte de valeur peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

- 8 -

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2025**

**2. Immobilisations corporelles**

	<u>-----2025-----</u>		<u>-----2024-----</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Mobilier et matériel de bureau	54,820 \$	40,252 \$	14,568 \$	18,858 \$
Matériel informatique	75,203	72,893	2,310	4,497
Améliorations locatives	<u>47,848</u>	<u>37,698</u>	<u>10,150</u>	<u>13,050</u>
	<u>177,871 \$</u>	<u>150,843 \$</u>	<u>27,028 \$</u>	<u>36,405 \$</u>

**3. Contributions reportées pour dépenses futures**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Revenus reçus pour l'AGA et autres activités qui n'ont pas encore eu lieu	106,795 \$	127,700 \$
Financement pour d'autres dépenses de programmes spécifiques à l'avenir	<u>153,709</u>	<u>157,332 \$</u>
	<u>260,504</u>	<u>285,032 \$</u>

**4. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Diminution (augmentation) des débiteurs	44,472 \$	(70,079) \$
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(10,930)	10,248
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(61,367)	65,442
Diminution (augmentation) des apports reportés	<u>(24,528)</u>	<u>46,202</u>
	<u>(52,353) \$</u>	<u>51,813 \$</u>

**5. Régies de retraite:**

L'Association prévoit de l'aide pour les commissions des pensions qui gèrent, au nom des foyers membres, un régime de pension défini pour les employés du Groupe général et des services, du Groupe du personnel infirmier et paramédical et du Groupe des employés-cadres. Des évaluations actuarielles sont préparées chaque année pour déterminer le coût de la prestation de retraite et la cotisation appropriée à verser à chaque régime. Les contributions payées ou payables au régime du groupe des employés-cadres totalisaient \$57,934 (2024 - \$61,441). La responsabilité de l'Association en ce qui a trait à un employé du groupe de régime de pension pour les employés-cadres ne peut être déterminée étant donné que les résultats d'évaluation sont présentés sur une base globale par opposition à une base individuelle.

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2025**

**6. Instruments financiers :**

L'Association est exposée aux risques suivants en raison de ses instruments financiers :

**Risque de crédit -**

L'Association est exposée à des risques de crédit liés à sa trésorerie, ses débiteurs et ses placements à rendement fixe. Le risque de crédit représente le risque qu'une partie manque à ses obligations financières envers l'Association. L'Association gère ce risque en diversifiant ses placements à rendement fixe par émetteur et par secteur, et en traitant avec de grandes banques à charte, des institutions connexes et d'autres institutions réputées.

**Risque de liquidité -**

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. L'Association est exposée au risque de liquidité et le gère grâce au contrôle, à la budgétisation et au maintien de réserves suffisantes pour contrebalancer toute demande prévisible de liquidité.

**Risque de marché -**

Le risque de marché est le risque de variation de la valeur de marché ou des flux de trésorerie futurs attribuables aux fluctuations du cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Association n'est pas exposée à un risque de marché substantiel.

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2025**

**7. Engagements :**

L'Association loue des locaux à bureaux en vertu d'un contrat de location qui vient à échéance en 2027. Les montants minimums des paiements de location prévus pour les 3 prochaines années sont les suivants :

2026	149,717 \$
2027	74,859
	<u>224,576 \$</u>

# **Claude C Leger Professional Corporation**

## **Claude Leger, CPA, CGA, CA**

82 Westmorland Street, Suite 314  
Fredericton NB E3B 3L3

### **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Aux membres de :  
l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick Incorporée,

Nous avons complété notre vérification des états financiers de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick incorporée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024. Notre rapport aux membres décrit l'étendue de notre vérification et notre opinion. Le tableau complémentaire des dépenses de la page suivante est inclus à titre de référence, mais n'est pas nécessaire pour une présentation fidèle de la situation financière et les résultats d'opération de l'Association.

Notre vérification visait à nous permettre de formuler une opinion sur les états financiers dans leur ensemble et non pas à nous permettre d'exprimer une opinion sur tous les détails contenus dans ce tableau.

**Claude C Leger Professional Corporation**  
Claude Leger, CPA, CGA, CA

**L'ASSOCIATION DES FOYERS DE SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**TABLEAU COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Administration:</b>		
Salaires	400,242 \$	466,166 \$
Avantages sociaux des employés	60,863	68,362
Loyer de bureau	149,498	149,498
Honoraires professionnels	131,807	17,405
Téléphone	6,937	6,758
Traduction	7,006	13,504
Bureau	31,642	25,606
Matériel de recherche	7,319	3,862
Location de photocopieur		4,350
Assurance	4,739	8,299
Divers	42	313
Perfectionnement professionnel	239	10,863
Frais d'affranchissement	128	294
Déplacements - autres	31,638	13,899
Frais bancaires	7,432	8,154
	<u>839,532 \$</u>	<u>797,333 \$</u>
<b>Comités, réunions, déplacements et autres :</b>		
Conseil et exécutif	46,070 \$	27,757 \$
Autres comités	1,603	1,572
Initiatives stratégiques	13,459	9,406
	<u>61,132 \$</u>	<u>38,735 \$</u>
<b>Activités liées aux programmes et aux projets :</b>		
Salaires et avantages sociaux	98,045 \$	113,286 \$
Honoraires professionnels		9,812
Autres frais associés aux programmes	11,795	123,273
	<u>109,840 \$</u>	<u>246,371 \$</u>